

**COMMUNE
DE MONTÉLIER**
Département de la Drôme
Canton de Valence II

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° DELIB_2024_10

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 mars, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/03/2024

Présents : MM. VALLON, AUBERT, BRUNET, CALLEJA, ESTEVES, GREGOIRE, GUILHOT, HERVIOU, JULIEN, LAURENT, VARACCA, VIOSSAT, MMES BLANC C., BLANC M. Françoise, MAIRE, PACHOUD, PERROT, RACHON,

Excusées ayant donné pouvoir : MMES COUTURIER (pouvoir à M VALLON), GLAZKOFF (pouvoir à M VARACCA), LAURENCO (pouvoir à Mme BLANC C.),

Excusés : MM. BOINOT, DELOLY, et MMES NAZZI, ORAND, RIVATON, TANIOS

Secrétaire de séance : M ESTEVES

Objet : Décision modificative n°1 au budget principal 2024

Domaine d'intervention : 7.1- Finances locales – Décisions budgétaires

Suite à l'approbation des résultats 2023, M. le Maire propose de prévoir le financement des restes à réaliser et de nouveaux investissements par le biais d'une décision modificative intégrant les décisions précédentes.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal adopte la décision modificative suivante :

DM 1 BUDGET PRINCIPAL 2024

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
6553 chapitre 65	Contribution SDIS	2 530,04 €	
65818 chapitre 65	Licences	1 400,00 €	
6238 chapitre 011	Publicité, publications - divers	1 870,00 €	
"002	Excédent antérieur reporté		261 088,04 €
"023	Virement section investissement	255 288,00 €	
		261 088,04 €	261 088,04 €
INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
205-020-pg47	Site internet	7 000,00 €	
21321-551 pg21	Divers bâtiments	10 000,00 €	
215731-511 pg10	Service technique	38 288,00 €	
	Agrandissement pole médicale		1641 emprunts - 200 000,00 €
	Virement section fonctionnement		"021 255 288,00 €
	Excédent fonctionnement capitalisé		"1068 793 975,45 €
	Solde d'exécution d'investissement reporté		"001 437 186,78 €
RESTES A REALISER 2023			
202-020	Urbanisme	6 300,00 €	
272-020	Titres immobilisés droit de créances	70 000,00 €	
2121-511	Arbres	8 894,00 €	
215731-511 pg10	Service technique	63 580,00 €	
2313-211 pg16	Ecoles	30 361,00 €	
21321-551 pg21	Divers bâtiments	74 577,00 €	
2313-281 pg22	Restaurant scolaire maternel	842 093,00 €	
2188-321 pg26	Gymnase	74 000,00 €	
21838-313-pg31	Médiathèque	4 000,00 €	
21351-312 pg43	Eglise	3 700,00 €	
21351-311 pg43	Eglise	10 000,00 €	
2188-020 pg44	Eglise	2 520,00 €	
2315-845 pg44	Travaux voirie	525 044,86 €	
21351-020 pg47	Mairie	4 746,00 €	
2188-020 pg47	Mairie	10 000,00 €	
21838-020 pg 47	Mairie	4 000,00 €	
2313-325-pg49	Complexe sportif	7 500,00 €	
2315-325 pg60	Espace jeux ado	26 615,00 €	
2115-020 pg61	Centre technique municipal	180 000,00 €	
2313-020 pg61	Centre technique municipal	42 937,37 €	
	Gymnase		1321-321 pg26 36 000,00 €
	Restaurant scolaire maternel		1321-281 pg22 160 000,00 €
	Restaurant scolaire maternel		1322-281 pg22 116 000,00 €
	Restaurant scolaire maternel		13461-281 pg22 60 000,00 €
	Travaux voirie		1323-845 pg45 366 746,00 €
	Espace jeux ado		1321-321 pg60 20 960,00 €
		2 046 156,23 €	2 046 156,23 €

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le

ID : 026-212601975-20240319-DELIB_2024_10-DE



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la décision modificative proposée,
- Autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Montélier, le 19/03/2024

Le Maire,



Bernard VALLON

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le



ID : 026-212601975-20240319-DELIB_2024_10-DE